

Sorcière

Magicienne

Une **sorcière**, ou **magicienne**, est une femme qui pratique la sorcellerie et la magie. Dans le monde occidental, la sorcière est longuement associée à une symbolique négative, au pouvoir de voler sur un balai, à sa fréquentation de sabbats, et à la chasse aux sorcières. Malgré les difficultés consistant à chiffrer les femmes victimes des chasses aux sorcières, les estimations sont de cent dix mille procès en sorcellerie aboutissant à soixante mille condamnations à mort, depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au début de l'époque moderne^[1].

Sa figure est réhabilitée durant les années 1970, via les mouvements féministes. La sorcière est un personnage récurrent dans l'imaginaire contemporain, à travers les contes, romans, films et masques des fêtes populaires. Son pendant, le sorcier, ou magicien a une symbolique différente.

Sommaire

Étymologie

Histoire

Antiquité

Moyen Âge et Renaissance

Début des persécutions

Persistance des ordalies

Antisémitisme

Réhabilitation

Sorcière et féminisme

La sorcière dans la culture populaire du XIXe au XXe siècles

La femme fatale

La « bonne sorcière »

La femme ordinaire

Pratiques attribuées

Pacte avec le diable

Sabbat

Nuit d'Halloween

Vol des sorcières

Bestiaire et métamorphoses de la sorcière

Sorcière et enfants

Voir aussi

Procès célèbres

Conte de fée

Expositions

Notes et références

Annexes

Sources imprimées

Bibliographie

Ouvrages anciens

Études historiques

Essais

Articles connexes

Liens externes

Sorcière	
 <div>Enluminure représentant le vol de deux sorcières sur un balai et un bâton, Martin Le Franc, <i>Le Champion des dames</i>, xv^e siècle.</div>	
Créature	
Groupe	Anthropomorphes
Sous-groupe	Féminin
Caractéristiques	Femme normale mais possédant des pouvoirs, des dons. <p>Mythes : Femme au nez crochu, vol sur un balai, utilise une baguette magique.</p>
Habitat	Une sorcière habite dans une maison. <p>Mythes : Château</p>
Proches	Humains, sorciers
Origines	
Région	Monde
Première mention	Antiquité
Statut	Être anthropomorphe ayant des pouvoirs magiques, des dons surnaturels
Œuvres principales	
Voir liste des œuvres	

Étymologie

Le mot *sorcière*, féminin, remonte au latin populaire **sortarius*, proprement « diseur de sorts », dérivé de *sors* (gén. *sortis*), désignant primitivement un procédé de divination, puis « destinée, sort ». Les noms de la sorcière en ibéro-roman tels que le portugais *bruxa*, espagnol *bruja* ou catalan *bruixa* ainsi que l'occitan *bruèssa*, proviendraient d'un hispano-celtique **bruxtia*, attesté d'ailleurs sous la forme de *brixtia* « sort » sur le plomb de Larzac^[2]. On rapproche ce dernier du vieil irlandais *bricht* « formule magique, incantation » et du vieux breton *brith* « magie ». Le mot anglais *witch* est un déverbatif du vieil anglais *wiccian* « jeter un sort, pratiquer la sorcellerie », comparable au bas-allemand *wicken* « pratiquer la divination » et au frison de l'Ouest *wikje* « prédire, prévenir »^[3].

Histoire

Antiquité

Les références antiques à la sorcière sont nombreuses. Saül consulte une sorcière à En-Dor pour parler à Samuel mort⁴.

Dans *L'Odyssée*, Homère évoque l'enchanteresse Circé, qui transforme les compagnons d'Ulysse en porcs. La déesse Hécate préside à la sorcellerie et aux enchantements⁵. La Thessalie est le lieu d'origine de plusieurs sorcières telles qu'Erichtho, un personnage important du livre VI de la *Pharsale* de Lucain. Dans cette épopée, qui raconte la Bataille de Pharsale qui eut lieu en -48 en Thessalie, Sextus Pompée rencontre cette sorcière et lui demande quelle sera l'issue de la guerre. Erichtho fait alors parler un mort pour qu'il révèle le sort de la bataille. Elle vit au milieu des tombes, et entend ce qui se passe dans les Enfers ; elle est maigre et laide, et « ses cheveux mêlés sur sa tête sont noués comme des serpents. » Elle ne sort que la nuit ou par temps d'orage⁶. Pamphile, citée dans les *Métamorphoses* d'Apulée, habite en Thessalie. Elle évoque les esprits des morts ; s'éprend de tous les jeunes hommes qu'elle voit et les transforme en pierres ou en animaux s'ils lui résistent^{7,8}. Horace évoque la sorcière Canidia : avec d'autres sorcières aussi pâles qu'elle, elle creuse les fosses, fait couler le sang des morts et parle avec eux⁹.

Moyen Âge et Renaissance

Début des persécutions



Trois femmes et trois loups, aquarelle d'Eugène Grasset, vers 1900

Au début du Moyen Âge, Clovis promulgue la Lex Salica condamnant les sorciers à payer de fortes amendes. Le code de Charlemagne prévoit également des emprisonnements. L'immense majorité sont victimes de lynchages par des villageois sans aucun procès. La bulle pontificale du pape Jean XXII en 1326 marque le début des procès en sorcellerie sur près de quatre siècles¹⁰. Claude Seignolle estime que ces procès et exécutions concernent surtout les femmes (représentant selon lui 80 % des accusés dans plusieurs régions, et 80 % des condamnations à mort dans les grands procès au Nord de la Loire¹¹) : « Satan eut ses prêtres ; ce furent les sorciers. Il eut surtout ses prêtresses : les sorcières ; et c'est encore par une conséquence de la plus implacable logique que, les hommes étant seuls admis au service du Seigneur, les femmes, qui en étaient exclues, allèrent en plus grand nombre vers son rival obscur, qui les accueillait de préférence. On a dit qu'il y avait mille sorcières pour un sorcier ; c'est là une exagération manifeste, mais il est certain que la proportion des femmes, dans la foule qui se pressait à l'adoration du Bouc, l'emportait beaucoup sur celle des hommes. »¹².

Le stéréotype de la sorcière est présent dès les procès des années 1420-1430, et se maintient pendant plus de deux siècles, mais au milieu du xv^e siècle, il n'est pas pleinement développé¹³. Ce sont le processus judiciaire et la tradition livresque qui permettent de développer ce stéréotype. Le *Malleus Maleficarum* (Le Marteau des sorcières), manuel écrit par deux inquisiteurs dominicains, Heinrich Kramer et Jacob Sprenger¹⁴, synthétise une variété de croyances sur les sorcières qu'il intègre dans un traité vaste et bien structuré. Il fournit aussi un support théologique aux idéaux qu'il entend promouvoir.

Cet ouvrage, bien que très répandu, n'est pas à l'origine d'une augmentation immédiate du nombre de procès, mais il rend les juges sensibles au crime de sorcellerie. 30 000 exemplaires de ce manuel sont mis en circulation jusqu'à la dernière édition en 1669. D'autres traités sur la sorcellerie sont publiés. En 1563, Jean Wier, médecin à la cour de Clèves, désireux de tempérer les premiers persécuteurs, considère les sorcières comme de simples esprits égarés, ce que Montaigne sous-entend aussi dans la réédition de ses essais de 1588. Il conseille de soigner ces femmes à l'ellébore, comme des folles¹⁵.

Les exécutions des sorciers et sorcières sont légitimées par les aveux que les inquisiteurs leur arrachent, parfois sous la torture ou par le biais de promesses mensongères. D'abord seulement exercés par les gens d'Église, les procès sont ensuite pris en charge par les laïcs. En 1599, le roi Jacques I^{er} d'Angleterre explique qu'il est possible de prouver la culpabilité d'une sorcière en la piquant, ou bien en la jetant à l'eau (ordalie par la piquûre, par l'eau froide) : si la piquûre ne saigne pas ou si la femme remonte à la surface de l'eau après y avoir été précipitée, la sorcière est reconnue coupable. Dans les pays catholiques, c'est un retour complet au « jugement de Dieu », qui avait été remplacé par les tribunaux d'Inquisition organisés avec juges, défenseur, et consigne des minutes du procès.

Alors qu'on associe généralement plus volontiers Moyen Âge et sorcellerie, les xvi^e et xvii^e siècles ont connu les vagues de persécutions les plus intenses. Le paroxysme est atteint lorsque les tribunaux civils supplantent ce monopole d'Église.

Les « chasses aux sorcières » connaissent deux vagues : la première de 1480 à 1520 environ, puis la seconde de 1560 à 1650. Mais, dès les années 1400-1450, le portrait de ce qui deviendra une « image d'Épinal » par la suite se dessine et les dernières persécutions se terminent vers la fin du XVII^e.

Parallèlement à ces répressions se développe une littérature inquisitoriale (près de 2000 œuvres) dénonçant les pouvoirs maléfiques des sorcières, dangereuses car elles « sont encore plus exécrables en ce qu'elles apprennent de la bouche de Satan même ce que les magiciens apprennent dans les livres »¹⁶. Parmi ces œuvres figure *Le Marteau des sorcières*.

L'historien Brian P. Levack (en) estime qu'environ 110 000 procès pour crimes de sorcellerie eurent lieu en Europe en cinq siècles¹⁷. Historiens et chercheurs estiment aujourd'hui le nombre de leurs victimes entre 50 et 100 000 sur les deux siècles où tant les tribunaux de l'Inquisition que ceux de la Réforme les conduisent au bûcher¹⁸. Un chiffre élevé en proportion de la population européenne de l'époque (de l'ordre de 80 millions d'habitants au xvi^e siècle, Russie comprise). 80 % de ces victimes sont des femmes.

Ces femmes (et quelquefois leurs enfants, surtout s'il s'agissait de filles) appartenaient le plus souvent aux classes populaires. Une toute petite minorité d'entre elles pouvait être considérée comme étant d'authentiques criminelles (ce fut le cas de la Voisin, sous Louis XIV, par exemple) coupables d'homicide, ou de malades mentales. La grande majorité était au contraire de tous âges et de toutes conditions, et de diverses confessions religieuses, souvent sages-femmes ou guérisseuses. Leurs remèdes se basaient sur une pharmacopée traditionnelle, breuvages, infusions ou décoctions de racines et d'herbes, les « simples ». La population, essentiellement rurale, n'avait guère d'autre recours pour se soigner. Cependant, tous les monastères possédaient un "jardin de simples" et une pharmacie, et de nombreux religieux savaient utiliser onguents et plantes médicinales, sans que leur art ne soit confondu avec de la "sorcellerie". Un des moyens pour savoir si une femme était une sorcière consistait à la jeter nue à l'eau, les mains et pieds attachés ensemble pour l'empêcher de surnager. Une sorcière étant — en théorie — plus légère que l'eau, si elle flottait, elle était aussitôt repêchée et brûlée vive. Si elle se noyait, c'est qu'elle était morte innocente. H.P. Duer, professeur d'éthnologie allemand, dans son ouvrage *Nudité et pudeur*, estime que cette pratique, si choquante par



Circé offrant une coupe à Ulysse, vers 490-480 av. J.-C., musée national archéologique d'Athènes.



« Les sabbats des sorcières sur le Brocken », (de) M. Herr, 1650



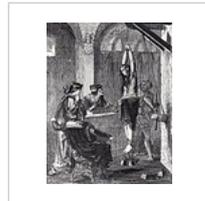
Scène de l'Inquisition : sorcières au bûcher

l'exhibition qu'elle provoquait, fut peu utilisée. Mais il y a plusieurs textes et dessins démontrant que cela a existé plusieurs dizaines d'années au Moyen Âge [réf. nécessaire]. Les femmes des classes privilégiées échappèrent aux persécutions, même si le scandale éclaboussa parfois la Cour, comme ce fut le cas lors de l'affaire des poisons.

C'est seulement à partir de la fin du xvii^e siècle que l'on assiste à la fin de ce phénomène en Occident. Le pasteur allemand Anton Praetorius de l'Église réformée de Jean Calvin édita en 1602 le livre *De l'étude approfondie de la sorcellerie et des sorciers* (*Von Zauberey und Zaubern Gründlicher Bericht*) contre la persécution aux sorcières et contre la torture. En France, Louis XIV remplace les exécutions à mort par des bannissements à vie. Aux États-Unis, le juge, ainsi que tous les membres du jury du Massachusetts signe un repentir public faisant suite à l'affaire des sorcières de Salem : « Nous vous demandons à tous pardon du fond du cœur, vous que nous avons injustement offensés, et déclarons, selon notre conscience présente, que pour rien au monde aucun de nous ne ferait à nouveau de telles choses pour de telles raisons. » En Angleterre, la loi contre la sorcellerie fut définitivement abolie en 1736, ce qui n'empêcha pas la pendaison de la dernière sorcière anglaise en 1808. Les dernières sorcières exécutées le sont à la fin du xviii^e siècle et au début du xix^e siècle, telle Anna Göldin dans le canton de Glaris de la Suisse protestante en 1782, ou en 1793 en Pologne. En France à Boumel, une femme accusée de sorcellerie fut brûlée par des paysans le 28 juillet 1826¹⁹, une autre en 1856, fut jetée dans un four à Camalès.



Déposition d'Abigail Williams contre Georges Jakobs, procès des sorcières de Salem, 1692



Femme accusée de sorcellerie et torturée, gravure française du xix^e siècle



Scène du procès des sorcières de Salem, William A. Crafts, gravure de 1876

Persistance des ordalies

Le phénomène se poursuit dans différentes régions jusque dans la première moitié du xx^e siècle, notamment en Inde (utilisation du sringa²⁰ et de l'arsenic) ou chez les Hébreux et les Grecs, où survit la pratique de l'ordalie par le poison (si le sorcier ou la sorcière sont coupables, ils tombent malades ou meurent, s'ils ne réagissent pas, ils sont innocentés et le poison violent est éliminé par vomissement ou miction)²¹, ou en Afrique où se pratique sur les sorciers l'ordalie par le poison et par l'eau ou l'huile bouillante, et ce jusque dans la seconde moitié du xx^e siècle²².

Antisémitisme

Les sorcières nourrissent l'imaginaire populaire mais elles permettent également d'évoquer la société moderne. La chasse aux sorcières, durant la Renaissance, sert de métaphore pour comprendre l'ordre social. La désignation d'un bouc émissaire et la diabolisation des femmes évoquent le racisme et l'antisémitisme. En effet, l'image devenue traditionnelle de la sorcière dépeinte comme une vieille femme hideuse au nez crochu est issue des contes pour enfants, notamment des frères Grimm à partir des années 1810. Le nez crochu est notamment lié à une montée de l'antisémitisme. La sorcière cumule alors les caractéristiques attribuées aux Juifs et aux hérétiques^{23,24}.

Le mot « sabbat » (de sorcières), désignant une cérémonie nocturne de sorcières, provient du mot « shabbat », désignant le jour hebdomadaire sacré de repos et de prières chez les Juifs (que suivent certains chrétiens fidèles au christianisme primitif, à travers le « sabbat » chrétien) et dont l'emploi figuré, étendu et dégradé est devenu abusif et malveillant dans un but de dénigrement, de mépris et de suspicion^{25,26}.



Comparaison des représentations d'une sorcière « contemporaine » à gauche et de Juifs allemands (portant le judenhut médiéval) à droite.

Réhabilitation



Illustration de Martin van Maele pour une édition de La Sorcière de Jules Michelet.

Le premier à réhabiliter les sorcières fut Jules Michelet qui leur consacra un livre en 1862. Il voulut ce livre comme un « hymne à la femme, bienfaitrice et victime ». Michelet choisit de faire de la sorcière une révoltée en même temps qu'une victime et il réhabilite la sorcière à une époque où elle avait totalement disparu derrière l'image du diable. Dans ce livre, Michelet accuse l'Église d'avoir organisé cette chasse aux sorcières, pas seulement au Moyen Âge mais aussi au xvii^e siècle et au xviii^e siècle. Le livre eut des difficultés à trouver un éditeur et provoqua un scandale²⁷. Michelet se défendit en présentant son livre comme un travail d'historien et non de romancier. Le travail de Michelet n'est en réalité pas un travail d'historien mais d'idéologue pour assombrir le Moyen Âge et critiquer l'Église catholique. En effet, le Moyen Âge chrétien n'a connu aucune chasse aux sorcières puisque ces chasses sont apparues à la Renaissance. D'autre part, ces chasses aux sorcières étaient menés par des tribunaux laïcs et non pas ecclésiastiques²⁸ [source insuffisante]. Le bilan de ces chasses aux sorcières a d'ailleurs été une hécatombe en pays protestants avec notamment 25 000 victimes en Allemagne contre 1 300 victimes dans les très catholiques Espagne, Portugal et Italie rassemblées²⁹. Toutefois, Michelet ne leur reconnaît pas véritablement le droit à l'émancipation. Il faut attendre les mouvements féministes des années 1970 pour voir apparaître le thème sous un jour positif. Les représentantes de ces mouvements s'en sont emparées et l'ont revendiqué comme symbole de leur combat.

Un tournant particulier eut lieu au début du xx^e siècle lorsque l'égyptologue Margaret Murray soutint dans *The Witch-Cult in Western Europe* (1926) que les assemblées décrites par les accusées relateraient des rites réels et que la sorcellerie serait une religion très ancienne, un culte préchrétien de la fertilité que les juges réduisaient à une perversion diabolique. Margaret Murray s'inspirait en cela des thèses émises dans *Le Rameau d'or* (1911) de Sir James Frazer. Si presque tous les historiens de la sorcellerie s'accordent aujourd'hui sur le fait que les travaux de Murray sont non scientifiques et fondés sur une manipulation volontaire des documents, ils eurent à l'époque une large diffusion puisque ce fut à Murray que fut confiée la rédaction de l'article "Witchcraft" de l'*Encyclopædia Britannica*³⁰.

Sorcière et féminisme

La première féministe à exhumier l'histoire des sorcières et à revendiquer elle-même ce titre a été l'Américaine Matilda Joslyn Gage (1826-1898), qui militait pour le droit de vote des femmes, mais aussi pour les droits des Amérindiens et l'abolition de l'esclavage. Dans *Femme, Église, État* (1893) elle propose une lecture féministe de la chasse aux sorcières en proposant de remplacer le mot "socière" par le mot "femme" pour mieux se rendre compte de l'étendue du phénomène: « Quand, au lieu de « sorcières », on choisit de lire « femmes », on gagne une meilleure compréhension des cruautés infligées par l'Église à cette portion de l'humanité. »³¹.



Manifestation de féministes anarchistes, se réclamant d'Emma Goldman, 2000.

La sorcière, pour différents courants féministes de la seconde vague, devient un symbole de revendications. En 1968, le jour de Halloween, apparaît à New York le mouvement Women's International Terrorist Conspiracy from Hell (Conspiration féministe internationale venue de l'enfer, WITCH) dont les membres défilèrent dans Wall Street, devant la Bourse, en dansant la sarabande, main dans la main, vêtues de capes noires. L'une d'entre elles, Robin Morgan, raconte ce moment quelques années plus tard dans « WITCH hexes Wall Street » tiré de *Going Too Far, The personal Chronicle of a Feminist* : « Les yeux fermés, la tête baissée, les femmes entonnèrent un chant berbère (sacré aux yeux des sorcières algériennes) et proclamèrent l'effondrement imminent des diverses actions. Quelques heures plus tard, le marché clôtura en baisse d'un point et demi, et le lendemain, il chuta de cinq points »³².

Plusieurs groupes féministes des années 1970 ne tardent à suivre le mouvement et à revendiquer cette identité : « nous sommes les petites-filles des sorcières que vous n'avez pas réussi à brûler », dit un slogan célèbre. De même qu'un mouvement similaire qui apparaît en Italie à la même période et prône à son tour « Tremblez, tremblez, les sorcières sont revenues ! » (*Tremate, tremate, le streghe son tornate !*)³³. En France, la revue *Sorcières* paraît de 1976 à 1981 sous la direction de Xavière Gauthier³⁴, revue à laquelle collaborèrent Hélène Cixous, Marguerite Duras, Luce Irigaray, Julia Kristeva, Nancy Houston ou encore Annie Leclerc. Et plus tard, à l'occasion du rassemblement du 12 septembre 2017 contre la réforme du code du travail, des membres du « Witch Bloc Paname », un collectif de « sorcières » (*witch* en anglais) ont défilé avec des banderoles « Macron au chaudron » tandis qu'elles manifestaient en tenues noires et chapeaux pointus³⁵. La même année, en février 2017, un groupe de sorcières auxquelles s'est jointe la chanteuse Lana Del Rey se donnait rendez-vous au pied de la Trump Tower à New-York afin de provoquer la destitution du président³⁶.

Dès lors, la sorcière devient une figure de revendication et résistance, de libération aussi ainsi qu'un symbole de lutte face aux oppressions et aux dominations misogynes, en témoigne l'ouvrage de Mona Chollet, *Sorcières la puissance invaincue des femmes*³⁷ paru en 2018 dans lequel elle propose un tour d'horizon critique des différentes perceptions et réappropriations de la figure de la sorcière. Pour l'auteur, comme pour beaucoup d'autres auteurs et critiques sur lesquels elle s'appuie, la sorcière est fortement mêlée au féminisme et à l'empowerment politique qui implique la critique des systèmes d'oppression.

Ce lien entre sorcière et engagement politique a également été fait par les détracteurs du féminisme. Mona Chollet, dans l'introduction de son essai, cite le télévangéliste Pat Robertson, qui déclara dans une lettre de 1992 : « Le féminisme encourage les femmes à quitter leurs maris, à tuer leurs enfants, à pratiquer la sorcellerie, à détruire le capitalisme et à devenir lesbiennes »³⁸. La réaction, comme le rappelle Mona Chollet, se manifeste par une sorte d'élan d'adhésion assez immédiat et tout aussi peu nuancé qu'elle traduit par : « Où-est-ce qu'on signe ? ».

Les sorcières incarnent la liberté contre la vigilance et le contrôle du mari. Elles sont, pour les féministes, une figure de l'émancipation des femmes. Il faut rappeler que les premières chasses aux sorcières avaient pour motif de traquer les femmes médecins, guérisseuses ou avorteuses en les condamnant pour sorcellerie. C'est donc assez naturellement que la sorcière devient une figure emblématique des luttes pour le droit à l'avortement. Les mouvements féministes combattent la stigmatisation des femmes sans enfant, ces femmes qui menacent de devenir des « vieilles femmes à chats » pour reprendre une expression populaire qui fait évidemment référence à l'imaginaire de la sorcière en femme âgée, seule et toujours accompagnée de son animal familier. Néanmoins, ils n'obligent pas non plus à refuser la maternité. Les féministes insistent sur le libre choix individuel, à l'image du « Un enfant si je veux, quand je veux » que scandaient les manifestantes pour le droit à l'avortement au moment des mouvements de libération des femmes³⁹.

La sorcière devient également un symbole de vieillesse assumée selon Mona Chollet. En effet, l'image de la sorcière aux cheveux grisonnants révèle la peur du changement physique et une crainte de l'expérience liée au vécu des femmes âgées. L'âge et le vieillissement des femmes restent un sujet tabou encore sujet à la dévalorisation. Les médias et la presse féminine s'appliquent à montrer des femmes jeunes, au visage lisse et au corps ferme tout en omettant de mentionner les femmes plus âgées ou expérimentées. La peur de vieillir reste une inégalité entre hommes et femmes observe Mona Chollet dans son essai : « *Un homme n'est jamais disqualifié sur le plan amoureux et sexuel du fait de son âge et, lorsqu'il commence à présenter des signes de vieillissement, il ne suscite ni les mêmes regards apitoyés ni la même répulsion* »³⁷. Or, la sorcière est une figure qui, même représentée laide et vieille, reste puissante, crainte et détentrice d'un savoir particulier. Et si, avec la sorcière, l'accent n'est pas nécessairement mis sur la beauté, il n'en reste pas moins un symbole de valorisation de l'expérience et du savoir. Il en vient même à se détacher de cet impératif de la beauté au profit justement de connaissances plus profondes.

Dans cette hybridation entre sorcière et féminisme, il ne s'agit plus de se référer à un imaginaire populaire aussi fantastique qu'inquiétant pour le projeter dans la sphère politique. Il revient de prendre la sorcière comme l'incarnation de la femme qui refuse la soumission aux normes et aux contraintes sociales, comme un modèle de femme marginalisée ou exclue pour son mode de vie et de sa résistance face à cela. La sorcière est une figure de dissidence, dont se sont inspirés et dont s'inspirent encore les mouvements féministes. Figure d'une autonomie féminine affranchie des normes, elle a été un objet de haine pour les représentants de l'ordre patriarcal, en témoigne le fait que le terme reste encore une insulte misogyne.

La sorcière dans la culture populaire du XIXe au XXe siècles

La femme fatale

Dans son ouvrage *Cette femme qu'ils disent fatale* publié chez Grasset en 1993, Mireille Dottin-Orsini pose un regard critique sur les représentations iconographiques et littéraires qui prennent la femme pour modèle durant le XIX^e et le XX^e siècles⁴¹. Pour Michelle Dottin-Orsini la femme « fatale », c'est celle qui est déterminée d'avance, marquée par le destin. Et pas par n'importe quel destin, un destin construit et érigé par le désir masculin. Ce « ils » dont il est question dès le titre est un « ils » englobant qui désigne les artistes, plus généralement les hommes, qui sont à l'origine de ces représentations qui enferment les femmes. Si dans son ouvrage elle n'aborde pas la figure de la sorcière de façon spécifique (lui préférant le portrait en vampire⁴²), elle rend compte de plusieurs idées clés qui s'appliquent tout aussi bien au modèle de la sorcière. En effet, si la femme est dite fatale pour Mireille Dottin-Orsini c'est à cause de sa beauté "mortelle", sa nature prétendument déviante, pemicieuse et cruelle qu'alors pour sa froideur indifférente, presque frigide à l'égard des malheureux tombés sous son charme ou encore parce qu'elle est représentée comme un monstre⁴¹.

Mireille Dottin-Orsini rappelle que dans cet imaginaire de la femme fatale celle-ci n'est pas seulement à prendre au sens de la femme qui tue, mais également au sens de celle qui répugne et dont l'immoralité contagieuse n'a d'égal que la bassesse et l'anormalité. Parallèle qui prend tout son sens avec l'imaginaire de la sorcière de la Renaissance dans la mesure où c'est à cette époque que celle-ci est perçue comme une assassine, une dévoreuse d'enfant, accusée de fornication avec Satan et de s'adonner à des pratiques sexuelles déviantes. La sorcière en tant que femme fatale devient celle qui envoûte, charme, et détourne l'homme du droit chemin. Elle devient, au même titre que l'enchanteuse, à la fois un fantasme et un objet de crainte.



La fille comme femme fatale, (no)
A. W. Johannessen, 1922.

La femme, et donc ici plus spécifiquement la sorcière, n'est dans l'art qu'en tant qu'effigie peinte ou écrite par le désir de l'homme, désir que l'autrice fait osciller entre deux tendances : tantôt celle de la célébration et de la fascination, tantôt celle de la condamnation et de la répulsion⁴¹.

La « bonne sorcière »

Pourtant à mesure que la sorcière se popularise elle quitte l'imaginaire mythique et religieux, se met à gagner les écrans et à s'intégrer dans les livres de fiction tout en se libérant du fantôme des artistes. Elle quitte l'immensité des statues de marbre, s'efface peu à peu des toiles et des peintures gigantesques pour gagner les écrans de télévision. La sorcière est alors montrée pour la première fois sous un jour plus favorable à travers de nombreuses œuvres de fiction, instaurant un nouveau mythe, celui de la « bonne sorcière ».



Le trio emblématique de la série télévisée américaine *Ma sorcière bien-aimée*, 1964.

C'est en 1939 qu'apparaît au cinéma la première gentille sorcière, Glinda la Bonne Sorcière du Nord (*the Good Witch of the North*), dans l'adaptation cinématographique du *Magicien d'Oz* par Victor Fleming. Et si les méchantes sorcières continuent d'alimenter les contes populaires et les dessins animés, notamment chez Disney, le contre modèle de la gentille sorcière n'est pas en reste depuis le xx^e siècle. Il suffit de se pencher sur l'extrême popularité de ces séries télévisées cultes pour la plupart comme *Ma sorcière bien aimée* diffusée entre 1964 et 1972 ou encore *Sabrina l'apprentie sorcière* premièrement diffusée entre 1996 et 2003 et plus récemment dans un *reboot* nommé *Les nouvelles aventures de Sabrina* proposé sur Netflix, tous deux librement adaptés de la série originale de comics *Sabrina, l'apprentie sorcière* publiée chez l'éditeur Archie Comics dès 1962.

On compte également parmi ces nouvelles bonnes sorcières le personnage de Willow Rosenberg, personnage fictif tiré de la série télévisée *Buffy contre les vampires* (1997-2001) et interprété par Alyson Hannigan. Mais aussi les sœurs Halliwell : Prudence, Piper, Phoebe ainsi que Paige Matthews, toutes présentes dans la série télévisée *Charmed*. Sans oublier le personnage de

Hermione Granger, personnage emblématique de la série littéraire de fantasy *Harry Potter* écrite par l'auteure britannique J. K. Rowling (1997-2007) interprétée par Emma Watson dans les différentes adaptations cinématographiques.

La femme ordinaire

Ce qu'il y a de commun entre ces différentes représentations de bonnes sorcières c'est la nouveauté selon laquelle ces personnages ne prennent plus place du côté de la sorcière marginale et dangereuse. À présent, la sorcière est une femme ordinaire, elle vit parmi les citoyens, s'intègre, et surtout agit pour le bien d'autrui, comme les sœurs Halliwell qui luttent contre les forces du mal ou Hermione, sans qui Harry Potter et Ron Weasley n'auraient pas pu avancer dans leur aventure, et qui est d'ailleurs la seule de son groupe d'amis à être née de parents moldus (non sorciers). C'est un basculement important qui s'opère au xx^e et xxi^e siècle puisque la sorcière se détache de cet imaginaire diabolique, néfaste et inquiétant pour s'incarner dans des femmes à l'apparence ordinaire, cherchant à mener une vie normale tout en répondant aux devoirs et aux responsabilités que représentent leurs pouvoirs. Le roman *La Sorcière* de Marie N'Diaye en est un autre exemple dans la mesure où Lucie, personnage principale, sorcière et mère de famille, est moins une sorcière puissante qu'une représentante ordinaire d'une certaine classe sociale tentant de s'arranger de son divorce, de trouver du travail et de mener une vie stable dans son voisinage⁴³. [réf. nécessaire]

Pratiques attribuées

Pacte avec le diable



Deux sorcières, tableau de Hans Baldung, 1523.

Vers la fin du xv^e siècle, de nombreux Européens cultivés croyaient que les sorcières pratiquaient de nombreuses activités diaboliques en plus de la magie noire¹³. Ils croyaient que les sorcières faisaient un pacte explicite personnel avec le diable. Le pacte avec le diable donnait à la sorcière le pouvoir d'accomplir des maléfices et la faisait entrer au service du diable. Les sorcières acceptaient alors de rejeter la foi chrétienne et d'être rebaptisées par le diable en guise de soumission. Le diable appliquait une marque sur la sorcière.

Cette croyance était surtout partagée par les classes dominantes et cultivées de l'époque. En effet, les classes populaires avaient tendance à plus se focaliser sur la capacité de la sorcière à nuire plutôt que sur son lien avec le diable¹³.

Le pacte avec le diable est une notion très ancienne et a une origine qui remonte avant le Moyen Âge. Par ce pacte, la sorcière était censée conclure un accord semblable à un contrat juridique obligeant le diable à fournir la richesse et des pouvoirs à la sorcière en échange de sa soumission et son âme après sa mort¹³. Les thèmes du vol nocturne, de la transformation en animal, de l'assemblée autour d'une figure surnaturelle, participaient déjà du monde de la sorcière.

Par contre, l'association de la sorcière au démon, au crime et à la sexualité fut une théorie démonologique qui se construisit peu à peu au cours du xvi^e siècle¹³. Les ingrédients du sabbat (le terme même de *sabbat*, sa description comprenant un culte organisé voué à des démons nommés Diane, Hérodiade ou Lucifer, leur présence sous une forme semi-animale, les orgies, la profanation des sacrements) furent élaborés sous l'influence des théologiens chrétiens et des inquisiteurs, du milieu du xiii^e au milieu du xv^e siècle, diffusés à



Dans les cultures mycophobes, les sorcières sont associées aux champignons à la réputation toute aussi sinistre, d'où les diverses appellations populaires (beurre et cœur de sorcière, ronds de sorcières, balai de sorcière...) ⁴⁰
Illustration du peintre Ivan Bibilin en 1900.



Représentation de la jeune sorcière Hermione Granger.

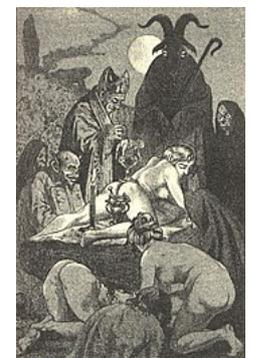


Illustration de Martin van Maele pour une édition de *La Sorcière* de Jules Michelet, 1911.

travers des traités de démonologie comme le *Malleus Maleficarum* ou des prédications comme celles de saint Bernardin de Sienne, puis entérinés par les membres laïcs des cours de justice ou des parlements. Les accusées étaient forcées de souscrire, sous la torture ou la pression psychologique, à cette vision des choses. Leurs aveux confirmaient aux yeux de beaucoup la validité de cette description et contribuèrent à la répandre.

Sabbat

Le *sabbat* serait une déformation de *Sabasius*, c'est-à-dire Bacchus et dériverait du mot *Sabazzia*, les mystères dionysiaques de Thrace⁴⁴. Ces fêtes étaient organisées en l'honneur du « dieu cornu » de la fécondité et de la nature (incarné par Dionysos, Pan, Lug, Cernunnos, Mithra). Ces fêtes s'accompagnaient de libations, de danses et d'orgies sexuelles afin de stimuler la fécondité des terres. Ce mot proviendrait également du *Shabbat* des Juifs désignant leur jour hebdomadaire et sacré de repos et de prières (suivi également par certains chrétiens fidèles au christianisme primitif, à travers le *sabbat* chrétien) dans un emploi dégradé, abusif et malveillant, totalement détourné de son sens premier^{25,26}.

C'est à partir du Moyen Âge, par réaction de l'Église catholique, que le « dieu cornu » est devenu le Diable, nommé Satan ou Lucifer, et que les ecclésiastiques surnommaient « Verbouc ». Et c'est par contre-réaction aux répressions de l'Église chrétienne que, d'après l'analyse de Michelet, le *sabbat païen* se mue en *messe noire*⁴⁵.

Les sorcières étaient réputées pour se réunir la nuit dans des endroits spéciaux pour accomplir des rites magiques. Les lieux que les sorcières choisissent pour pratiquer leur art ne sont donc pas le fruit du hasard. Les lieux de sabbat étaient en général situés à l'écart des populations, sur un mont ou bien dans une forêt. Les lieux sont très variés et permettent l'efficacité du rite, par les pouvoirs qu'on leur accorde autant que par la mémoire qu'ils suscitent, en conditionnant les acteurs de la cérémonie magique⁴⁶.



Sabbat de sorcières, gravure ornant la chronique de Johann Jakob Wick (xvi^e siècle).



Francisco de Goya, *Sabbat de sorcières*.

Nuit d'Halloween

La fête d'Halloween, il y a dix siècles, était le jour de l'an païen fêté dans les pays celtiques le 1^{er} novembre : c'était la fête de Samhain, dieu de la Mort. On croyait alors que la nuit précédant cette date, les esprits des morts venaient se mêler aux vivants, de même que « tous les esprits de Féerie, nains, gnomes, lutins, fées, ainsi que les démons les plus noirs, issus de l'enfer »⁴⁷. C'était pour conjurer ces sortilèges que les anciens avaient coutume d'allumer de grands feux et de danser, de rire, afin de vaincre leur peur.

Au cours de cette nuit, les sorcières enfourchaient leur balai, taillé dans du bois de genêt et enduit d'un onguent composé de plantes. Au ii^e siècle, Apulée raconte dans son *Âne d'or* comment une sorcière nommée Pamphile s'apprête à s'envoler pour le sabbat : « Elle ouvrit un certain cabinet, en tira plusieurs boîtes. Ôtant le couvercle de l'une d'elles et en retirant l'onguent, elle se frotta pendant un temps considérable avec les mains, se couvrant de cette huile de la pointe des pieds jusqu'aux cheveux. »

Vol des sorcières



Sorcières, gravure sur bois de Hans Baldung.

Les sorcières se réunissaient périodiquement pour se livrer à de nombreux blasphèmes. Les sorcières devaient se rendre rapidement vers les lieux de réunions qui se tenaient en général dans des endroits très isolés⁴⁸. La croyance était que les sorcières utilisaient un pouvoir du diable pour se déplacer rapidement⁴⁸.

Soit les sorcières se déplaçaient en volant sans moyen particulier, soit transportées par une rafale de vent ou bien par la seule vertu de leurs pouvoirs magiques. Dans certains cas, la sorcière se servait d'un onguent pour voler⁴⁹. Mais la croyance la plus répandue était que les sorcières utilisent un balai pour se déplacer. Des sorcières utilisaient des animaux magiques pour se déplacer ou bien le diable lui-même transportait la sorcière. Parfois les sorcières laissaient leur balai dans leur lit après lui avoir donné leur apparence pour tromper leurs maris⁴⁸.

Le balai serait un attribut des activités féminines, et son utilisation dans la représentation des sorcières pourrait s'expliquer par la prépondérance des femmes parmi les sorcières¹³. Cela pourrait aussi être une déformation de l'utilisation qu'en faisait par exemple Baba Yaga dans la mythologie slave. En effet, au lieu de le chevaucher, la sorcière ogresse s'en servait pour effacer ses traces en volant : « Baba-Yaga siffle son mortier, qui arriva ventre à terre, et elle sauta dedans. Jouant du pilon et effaçant ses traces avec son balai ».



Sabbat de sorcières, gravure de 1909.

La sorcière vole la nuit, généralement lors de la pleine lune. La sorcière et la lune vont de pair. Cette idée remonte à l'époque du culte de Diane. Les fidèles de Diane, la déesse romaine de la Lune, croyaient qu'elles pouvaient voler les nuits de pleine lune quand Diane était présente.

Ces femmes utilisaient pour cela un onguent à base de drogues⁴⁸. D'après des spécialistes⁴⁸, les plantes les plus souvent mentionnées dans cet onguent sont un mélange de quatre solanacées (jusquiame, belladone, mandragore, Datura) associées à l'Aconit, la ciguë, toutes ces plantes étant riches en alcaloïdes toxiques. Ce mélange comprend aussi des plantes banales (joubarbe, fougères qui servaient peut-être de contrepoisons pour atténuer la toxicité mortelle des alcaloïdes). Il pouvait être appliqué par frottement sur la peau fine (tempes, aisselle, chevilles, intérieur des poignets) et sur les muqueuses où l'absorption était plus rapide et plus forte, mais avec un risque d'empoisonnement plus élevé⁴⁹. Les femmes qui s'enduisaient le corps de cet onguent entraient dans une transe et avaient l'impression d'être transportées au sabbat, d'où la légende de l'onguent magique. Le manche de leur balai pouvait être aussi enduit de ce produit, son extrémité étant introduite dans le vagin (muqueuse sensible) ou frictionnée sur la vulve afin de favoriser la pénétration de la drogue hallucinogène dans le sang^{50,51}.

Les cercles de sorcières actuels comme Wicca utilisent encore le balai, manié d'est en ouest ou dans le sens des aiguilles d'une montre, dont la fonction symbolique est la purification⁵².

Bestiaire et métamorphoses de la sorcière

Les sorcières vivent entourées de leurs animaux favoris qui viennent leur apporter des aides magiques. Tous ces animaux (le chat noir, le corbeau, le crapaud, l'araignée, le rat, le lièvre) ont en commun avec leur maîtresse d'être redoutés et mal-aimés : ce sont autant de reflets d'elles-mêmes. Paul Sébillot rapporte que l'on pouvait reconnaître une sorcière se rendant au sabbat parce qu'elle avait « un petit crapaud sur le blanc de l'œil contre la prunelle ou au pli de l'oreille. »⁵³. Dans l'acte IV du Macbeth de Shakespeare, avant que Macbeth n'apprenne son destin, les trois sorcières se rassemblent autour de leur chaudron et l'une ajoute un crapaud à son contenu horrible⁵⁴.

Ainsi avaient-elles le pouvoir de se métamorphoser, ce qui leur permettait de commettre leurs méfaits sans être reconnues. Sous forme de lièvres, les sorcières avaient coutume de se réunir en congrès. La rapidité que leur offrait cette forme leur permettait d'échapper à leurs poursuivants. Les longues oreilles étaient une aide précieuse pour espionner sans être vues. La patte de lièvre est considérée comme un porte-bonheur, preuve qu'une sorcière avait été mutilée de sa main, et donc privée de ses pouvoirs. Le hibou a été associé à la sorcière car il est un animal nocturne, avec de grands yeux pour espionner, et un cri parfois effrayant et associé à un présage funeste⁵⁵.

Les animaux servent de compagnie à la sorcière, qui vit seule et n'a pas de famille, ou d'ingrédients pour les potions, philtres :

« Filet de couleuvre de marais
Dans le chaudron bous et cuis
Œil de salamandre, orteil de grenouille,
Poil de chauve-souris et langue de chien
Langue fourchue de vipère, dard de reptile aveugle,
Patte de lézard, aile de hibou
Pour faire un charme puissant et trouble
Bouillez et écumez comme une soupe en enfer⁵⁶ ».

Sorcière et enfants

Les sorcières étaient réputées pour faire des repas cannibales d'enfants ou utiliser des cadavres d'enfants pour préparer des poudres ou des onguents magiques¹⁵. Et, dans la croyance de l'époque, les sorcières avaient pour habitude de transmettre l'art de la magie de génération en génération ou bien de corrompre les enfants. La place des enfants dans la chasse aux sorcières est cruciale¹⁵. Les vagues les plus importantes de bûchers furent accompagnées de phénomènes de grande ampleur concernant les jeunes enfants¹⁵. Des enfants sorciers furent signalés partout en Europe. La condamnation de la mère pour sorcellerie faisait retomber des soupçons sur les enfants. De plus les aveux étaient facilement soutirés aux enfants¹⁵.

En Russie, en Pologne et en République tchèque, selon la légende, des sorcières de nuit appelées en russe *notchnitsy* (*notchnitsa* au singulier) sévissaient en se glissant pendant la nuit dans la chambre des nourrissons pour les pincer, les mordre et leur sucer du sang. Mais si un adulte intervenait, elles disparaissaient comme par enchantement.^[réf. nécessaire]

Voir aussi

- Sorcières du Berry

Procès célèbres

- Marie Navart, France, 1656.
- Sorcières de Triora, Italie, 1587-1588.
- Sorcières de North Berwick, Écosse, 1590.
- Sorcières de Pendle et Sorcières de Samlesbury, Angleterre, 1612.
- Marguerite Tiste, Pays-Bas espagnols, 1671.
- Sorcières de Salem, États-Unis, 1692.
- Anna Göldin, Suisse, 1782.

Conte de fée

Dans plusieurs contes de fées, le seul moyen de faire disparaître une sorcière est d'arrêter d'y penser. Lorsqu'on ne pense plus à elles, elles cessent d'exister^[réf. nécessaire].

Expositions

- L'Adresse Musée de La Poste de Paris a accueilli en 2012 une exposition consacrée à la sorcière, étudiant le lien entre le mythe et la réalité de cette figure qui continue à faire parler d'elle de nos jours⁵⁷.

Notes et références

- Cet article est partiellement ou en totalité issu de l’article intitulé « Sorcière (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Sorci%C3%A8re&oldid= =cur) » (voir la liste des auteurs (https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Sorci%C3%A8re&oldid=cur&action=history)).



Une sorcière nourrissant ses familiers, gravure de la fin du xvi^e siècle.



Les Sorcières dans Macbeth, 1841-1842

Alexandre-Gabriel Decamps
Wallace Collection



Le cercle magique,
John William Waterhouse, 1886.



L'image de la sorcière est courante dans les carnivals, comme dans les contes et légendes

1. Patrick Snyder, *Représentations de la femme et chasse aux sorcières XIII^e – XV^e siècles*, Montréal, Fides, 2000, 123 p., p. 36-37.
2. Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 2003 p. 90.
3. Guus Kroonen, *Etymological Dictionary of Proto-Germanic*, Leyde, Brill, 2013, p. 586.
4. Premier livre de Samuel, XXVIII
5. Jean Humbert, *Mythologie grecque et romaine*
6. Lucain, *Pharsale*, VI, 510-519
7. Apulée, *Les Métamorphoses*, II, V
8. Ovide, *Héroïdes*, XII
9. Horace, *Satires*, I, 8
10. Bulle *Super illius specula* (1326).
11. Robert Muchembled, *La sorcière au village (XV^e - XVII^e siècle)*, Gallimard-Julliard, 1979, p. 13
12. Claude Seignolle, *Les Évangiles du Diable* (1994)
13. *La Grande Chasse aux sorcières* Brian P. Levak
14. J. Sprenger et H. Krämer, *Le Marteau des sorcières* (1486-1487), trad. Jérôme Millon, 1987.
15. *Le Roi et la sorcière*, Robert Muchembled
16. Thomas Erastus, *Deux dialogues touchant le pouvoir des sorcières, et de la punition qu'elles méritent*, Paris, 1885
Traduction de Repetito disputationis de lamiis seu strigibus - 1578
17. Pascale Robert-Diard, "Aux Archives nationales, six siècles de grands procès faits aux femmes", *M le magazine du Monde*, 16.12.2016.
18. Estimates of Executions (<http://www.summerlands.com/crossroads/emembrance/current.htm>)
19. Édouard Brasey - *Sorcières et démons* - Pygmalion - Paris - 2000 (ISBN 2-85704-658-8)
20. « En Inde, le poison dit sringa, produit par un arbre de l'Himalaya, est administré à l'accusé sous la forme de sept grains mêlés à du beurre ; si, jusqu'à la fin du jour, il ne produit aucun effet, le juge acquitte ». Cf Salomon Reinach, *op. cit.*
21. Salomon Reinach, *Cultes, mythes et religions*, E. Leroux, 1913, p. 263
22. Anne Retel-Laurentin, *Sorcellerie et ordalies: l'épreuve du poison en Afrique noire*, Éditions Anthropos, 1974, p. 215-278
23. Valérie Naudet, *Fantasmagories du Moyen Âge: Entre médiéval et moyen-âgeux*, Presses universitaires de Provence, 17 janvier 2014 (ISBN 978-2-821-83596-2, lire en ligne (<http://books.openedition.org/pup/2083>)).
24. L'historien Freddy Raphaël démontre le rôle interchangeable des attributs iconographiques prêtés aux Juifs et aux sorcières à travers la similitude des systèmes de représentation dont ils ont été l'objet in « Juifs et sorcières dans l'Alsace médiévale », *Revue des Sc. Soc. de la Fr. de l'Est*, 1974, n° 3.
25. « SABBAT : Définition de SABBAT » (<https://www.cnrtl.fr/definition/sabbat>), sur www.cnrtl.fr (consulté le 22 décembre 2019)
26. Daniel Iancu-Agou, « Le diable et le juif : représentation médiévales iconographiques et écrites », dans *Le diable au Moyen Âge : Doctrine, problèmes moraux, représentations*, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », 17 janvier 2014 (ISBN 9782821835894, lire en ligne (<http://books.openedition.org/pup/2662>)), p. 259–276
27. Magie et sorcellerie, sous la direction de Robert Muchembled
28. Marion Sigaut, *La Chasse aux Sorcières et l'Inquisition*, Kontre Kulture, 2014 (ISBN 2367250561)
29. Witchere, « Bilan de la Grande Chasse aux Sorcières en Europe » (<https://witchere.com/2016/10/08/bilan-de-la-grande-chasse-aux-sorcières-en-europe/>), sur *Witchere's World*, 8 octobre 2016 (consulté le 15 octobre 2019)
30. Carlo Ginzburg, *Le Sabbat des Sorcières*, p. 17.
31. R. R. Ruether, « Woman, Church, and State: The Original Expose of Male Collaboration Against the Female Sex. By Matilda Joslyn Gage. Reprint ed. Watertown, Mass.: Persephone Press, 1980. 295 pp. \$7.95 paper », *Journal of Church and State*, vol. 25, n° 2, 1^{er} mars 1983, p. 358–359 (ISSN 0021-969X (<https://www.worldcat.org/issn/0021-969X&lang=fr>) et 2040-4867 (<https://www.worldcat.org/issn/2040-4867&lang=fr>), DOI 10.1093/jcs/25.2.358 (<https://dx.doi.org/10.1093/jcs/25.2.358>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.1093/jcs/25.2.358>), consulté le 9 décembre 2019)
32. Morgan, Robin., *Going too far : the personal chronicle of a feminist*, Random House, 1977 (ISBN 0-394-48227-1 et 978-0-394-48227-9, OCLC 2644486 (<https://worldcat.org/oclc/2644486&lang=fr>), lire en ligne (<http://worldcat.org/oclc/2644486>))
33. Penny Gill, « Witchcraze: A New History of the European Witch Hunts. By Anne Llewellyn Barstow. New York: HarperCollins, 1994. xiv + 255 pp. \$25.00. », *Church History*, vol. 65, n° 2, juin 1996, p. 278–279 (ISSN 0009-6407 (<https://www.worldcat.org/issn/0009-6407&lang=fr>) et 1755-2613 (<https://www.worldcat.org/issn/1755-2613&lang=fr>), DOI 10.2307/3170313 (<https://dx.doi.org/10.2307/3170313>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.2307/3170313>), consulté le 9 décembre 2019)
34. Mona Chollet, « Tremblez, les sorcières sont de retour ! », *Le Monde diplomatique*, 1^{er} octobre 2018 (lire en ligne (<https://www.monde-diplomatique.fr/2018/10/CHOLLET/59161>), consulté le 22 octobre 2018).
35. « « MACRON AU CHAUDRON ! » LE RETOUR DES SORCIÈRES » (<https://www.lemonde.fr/blog/fredericjoignot/2017/09/30/macron-au-chaudron-le-retour-des-sorcières/>), sur *Journalisme pensif*, 30 septembre 2017 (consulté le 9 décembre 2019)
36. « Le jour où Lana del Rey est devenue une sorcière anti-Trump » (<https://www.lesinrocks.com/2017/02/27/musique/musique/jour-lana-del-rey-devenue-sorciere-anti-trump/>), sur *Les Inrocks* (consulté le 9 décembre 2019)
37. Mona Chollet, *Sorcières : la puissance invaincue des femmes*, Zones, impr. 2019 (ISBN 978-2-35522-122-4 et 2-35522-122-7, OCLC 1107849325 (<https://worldcat.org/oclc/1107849325&lang=fr>), lire en ligne (<http://worldcat.org/oclc/1107849325>))
38. (en-us) The Associated Press, « Robertson Letter Attacks Feminists », *The New York Times*, 26 août 1992 (ISSN 0362-4331 (<https://www.worldcat.org/issn/0362-4331&lang=fr>), lire en ligne (<http://www.nytimes.com/1992/08/26/us/robertson-letter-attacks-feminist-s.html>), consulté le 9 décembre 2019)
39. Marie Léon, « Un enfant si je veux, quand je veux... », *Gestalt*, vol. n° 43, n° 1, 2013, p. 104 (ISSN 1154-5232 (<https://www.worldcat.org/issn/1154-5232&lang=fr>) et 1950-6716 (<https://www.worldcat.org/issn/1950-6716&lang=fr>), DOI 10.3917/gest.043.0104 (<https://dx.doi.org/10.3917/gest.043.0104>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.3917/gest.043.0104>), consulté le 9 décembre 2019)
40. (en) Frank M. Dugan, « Fungi, folkways and fairytales: Mushrooms and mildews in stories, remedies, and rituals, from Oberon to the Internet », *North American Fungi*, vol. 3, n° 7, 2008, p. 23-72 (DOI 10.2509/naf2008.003.0074 (<https://dx.doi.org/10.2509/naf2008.003.0074>))
41. Dottin-Orsini 1993.
42. Mireille Dottin-Orsini, « Fin de siècle : portrait de femme fatale en vampire », *Littératures*, vol. 26, n° 1, 1992, p. 41–57 (ISSN 0563-9751 (<https://www.worldcat.org/issn/0563-9751&lang=fr>), DOI 10.3406/liitts.1992.1581 (<https://dx.doi.org/10.3406/liitts.1992.1581>), lire en ligne (<https://dx.doi.org/10.3406/liitts.1992.1581>), consulté le 9 décembre 2019)
43. NDiaye, Marie, *La sorcière*, Les Éditions de Minuit, 2007 (ISBN 2-7073-1810-8 et 978-2-7073-1810-7, OCLC 756506245 (<https://worldcat.org/oclc/756506245&lang=fr>), lire en ligne (<http://worldcat.org/oclc/756506245>))
44. Henri Dontenville, *La France mythologique* (Henri Veyrier, 1988)
45. « *Le ciel dès lors lui [au peuple] parut comme l'allié de ses bourreaux, de là la Messe noire et la Jacquerie.* » Jules Michelet, *La Sorcière* (1862)
46. Les lieux & les légendes de la magie (<http://fleche.org/lutece/expo/lieu.html>)
47. Édouard Brasey, *Sorcières et Démons* (p. 14)
48. La chevauchée des sorcières, Andrea Kaufmann
49. Robert Colle, *Sorciers, sourciers et guérisseurs en Aunis et Saintonge*, Rupella, 1979, p. 156.
50. Jean-Marie Pelt, *Les langages secrets de la nature*, Fayard, 2014, p. 97.
51. Maryse Simon, *Les affaires de sorcellerie dans le Val de Lièpvre, XV^e et XVII^e siècles*, Société savante d'Alsace, 2006, p. 106.
52. Scott Cunningham, *La Wicca. Guide de Pratique Individuelle*, ADA Éditions, 2012, p. 57
53. Paul Sébillot, *Le Folklore de France*

54. (en) « Sorcières, Decamps » ([https://wallacelive.wallacecollection.org/eMP/eMuseumPlus?service=direct/1/ResultListView/result.t1.colle ction_list.\\$TspTitleImageLink.link&sp=10&sp=Scolle ction&sp=Sfiel dValue&sp=0&sp=0&sp=2&sp=SdetailList&sp=0&sp=Sdetail&sp=0 &sp=F&sp=T&sp=16](https://wallacelive.wallacecollection.org/eMP/eMuseumPlus?service=direct/1/ResultListView/result.t1.colle ction_list.$TspTitleImageLink.link&sp=10&sp=Scolle ction&sp=Sfiel dValue&sp=0&sp=0&sp=2&sp=SdetailList&sp=0&sp=Sdetail&sp=0 &sp=F&sp=T&sp=16)), sur *Wallace Collection* (consulté le 19 janvier 2021)
55. *Bestiaire mythique, légendaire et merveilleux dans la tradition*, Boeckhoorn
56. W. Shakespeare, *Macbeth*, IV, 1
57. Marion Point, *Sacrées Sorcières*, le 23/02/2012 (<http://lintermede.com/exposition-sorcières-mythes-réalités-musee-adresse-la-poste-pari s.php>), Présentation de l'exposition à lire sur L'Intermède (<http://www.lintermede.com>)

Annexes

Sources imprimées

- Martine Ostorero (éd.), Agostino Paravicini Bagliani (éd.), Kathrin Utz Tremp (éd.) et Catherine Chène (éd.), *L'imaginaire du sabbat : édition critique des textes les plus anciens (1430 c. - 1440 c.)*, Lausanne, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, coll. « Cahiers Lausannois d'histoire Médiévale » (n° 26), 1999, 571 p. (ISBN 2-940110-16-6, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/medi_0751-2708_2002_num_21_42_1548)), [présentation en ligne (<http://muse.jhu.edu/journals/cat/summary/v087/87.3bailey.html>)].
L'ouvrage réunit les sources primaires suivantes : *Rapport sur la chasse aux sorciers et aux sorcières menée dès 1428 dans le diocèse de Sion*, par Hans Fründ ; *Formicarius (sorcellerie)* (livre II, chapitre 4 et livre V, chapitres 3,4 et 7) par Johannes Nider ; *Errores gazariorum seu illorum qui scopam vel baculum equitare probantur*, anonyme ; *Ut magorum et maleficiorum errores*, par Claude Tholosan ; *Le champion des dames*, livre IV, vers 17377-18200, par Martin Le Franc.
- Henry Institoris et Jacques Sprenger (trad. Amand Danet, préf. Amand Danet), *Le Marteau des sorcières : Malleus Maleficarum*, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Atopia », 2009 (1^{re} éd. 1990), 539 p. (ISBN 978-2-84137-177-8, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_6_279011_t1_1294_0000_000)).

Bibliographie

Ouvrages anciens

- Jules Michelet, *La Sorcière*, Paris, E. Dentu, 1862, XXV-460 p. (lire en ligne (<https://archive.org/details/1862lasorcire00mich>)).
Réédition : Jules Michelet (préf. Richard Millet, édition de Katrina Kalda), *La Sorcière*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Classique », 2016, 469 p. (ISBN 978-2-07-044363-5, présentation en ligne (<https://journals.openedition.org/studifrancesi/11886>)).
- Margaret Alice Murray (trad. Thérèse Vincent), *Le Dieu des sorcières* [« The God of the Witches »], Paris, Denoël, coll. « La Tour Saint-Jacques », 1957, 254 p. (présentation en ligne (https://www.persee.fr/doc/assr_0003-9659_1957_num_4_1_1689_t1_0196_0000_1)).

Études historiques

- Colette Arould (préf. Lucien Jerphagnon), *Histoire de la sorcellerie*, Paris, Tallandier, coll. « Texto : le goût de l'histoire », 2009 (1^{re} éd. 1992, Tallandier, coll. « Approches »), 494 p. (ISBN 978-2-84734-565-0, présentation en ligne (<http://www.tallandier.com/livre-978-2-84734-565-0.htm>)).
- Guy Bechtel, *La sorcière et l'Occident : la destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers*, Paris, Plon, coll. « Le doigt de dieu », 1997, 732 p. (ISBN 2-259-18603-3, présentation en ligne (<https://clio.revues.org/330>)).
Réédition : Guy Bechtel, *La sorcière et l'Occident : la destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers*, Paris, Pocket, coll. « Agora » (n° 218), 2000, 941 p. (ISBN 2-266-09573-0).
- Dominique Camus, *Enquête sur les sorciers et jeteurs de sorts en France, aujourd'hui. Magie blanche, magie noire*, Bussière, 2018, 258 p. (ISBN 978-2-85090-652-7).
- Julio Caro Baroja (trad. Marie-Amélie Sarrailh), *Les sorcières et leur monde* [« Las brujas y su mundo »], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1985 (1^{re} éd. 1972), 304 p. (ISBN 2-07-028201-5, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/mord_0035-2624_1973_num_55_217_5860_t1_0170_0000_1)), [présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1974_num_14_2_367465)].
- Norman Cohn (trad. Sylvie Laroche et Maurice Angeno), *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Âge : fantasmes et réalités* [« Europe's inner demons »], Paris, Payot, coll. « Bibliothèque historique », 1982, 317 p. (présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/medi_0751-2708_1983_num_2_3_913_t1_0136_0000_1)), [présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/assr_0335-5985_1983_num_55_2_2284_t1_0218_0000_1)].
- Jean Delumeau, *La peur en Occident (xiv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2011 (1^{re} éd. 1978, Fayard, sous le titre *La Peur en Occident (xiv^e-xviii^e siècles) : une cité assiégée*), 607 p. (ISBN 978-2-8185-0147-4, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1979_num_34_6_294120_t1_1262_0000_002)).
- Brian Easlea, *Science et philosophie. Une révolution 1450-1750. La chasse aux sorcières. Descartes, Copernic, Kepler*. Traduit par Nina Godneff. Paris, Ramsay, 1986, 336 pages, (ISBN 978-2859564605)
- (en) Clarke W. Garrett, « Witches, Werewolves, and Henri Boguet », *Proceedings of the Western Society for French History*, vol. 4, 1976, p. 126-134 (lire en ligne (<https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=wu.89003206521&view=1up&seq=142>)).
- Carlo Ginzburg (trad. Monique Aymard), *Le sabbat des sorcières* [« Storia notturna : una decifrazione del sabba »], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1992, 423 p. (ISBN 2-07-072741-6, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1995_num_50_1_279357_t1_0183_0000_000)).
- Carlo Ginzburg (trad. Giordana Charuty), *Les Batailles nocturnes : sorcellerie et rituels agraires en Frioul, (xvi^e-xviii^e siècles)* [« I Benandanti. Stregoneria e culti agrari tra Cinquecento e Seicento »], Lagrasse, Verdier, 1980, 238 p. (ISBN 2-86432-005-3, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/rhr_0035-1423_1981_num_198_1_4946)), [présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/assr_0335-5985_1981_num_51_2_2549_t1_0235_0000_2)].
Réédition : Carlo Ginzburg (trad. Giordana Charuty), *Les Batailles nocturnes : sorcellerie et rituels agraires, (xvi^e-xviii^e siècles)* [« I Benandanti. Stregoneria e culti agrari tra Cinquecento e Seicento »], Paris, Flammarion, coll. « Champs » (n° 135), 1984, 270 p. (ISBN 978-2-08-124477-1).
- Nicole Jacques-Chaquin (dir.) et Maxime Préaud (dir.), *Le sabbat des sorciers en Europe (xv^e-xviii^e siècles) : colloque international ENS Fontenay-Saint-Cloud, 4-7 novembre 1992*, Grenoble, Jérôme Millon, 1993, 442 p. (ISBN 2-905614-85-4).
- Jelle Koopmans, *Le théâtre des exclus au Moyen Âge : hérétiques, sorcières et marginaux*, Imago, 1997, 267 p. (ISBN 2-911416-04-X, présentation en ligne (<http://www.editions-imago.fr/listeaut eur.php?recordID=62&categorie=Histoire,%20Moyen%20%C2%ge>)).
- Claude Lecouteux (préf. Régis Boyer), *Fées, sorcières et loups-garous au Moyen Âge : histoire du double*, Imago, 1996 (1^{re} éd. 1992), 227 p. (ISBN 2-902702-70-1, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1993_num_36_143_2567_t1_0318_0000_4)).

- Franck Mercier, *La vauderie d'Arras : une chasse aux sorcières à l'automne du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2006, 413 p. (ISBN 2-7535-0191-2, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2006_num_84_4_5066_t1_1186_0000_2), lire en ligne (<http://books.openedition.org/pur/21474?lang=fr>)), [présentation en ligne (<http://www.recensio.net/rezensionen/zeitschriften/annales/2008/2/ReviewMonograph401991567/>)].
- Robert Muchembled, *La sorcière au village (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Gallimard, coll. « Archives » (n^o 74), 1979, 240 p. (ISBN 2-07-028631-2, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1979_num_76_1_2563_t1_0148_0000_3)). Réédition : Robert Muchembled, *La sorcière au village (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire » (n^o 36), 1991, 310 p. (ISBN 2-07-032652-7, présentation en ligne (<http://www.folio-lesite.fr/Catalogue/Folio/Folio-histoire/La-Sorciere-au-village>)).
- Robert Muchembled (dir.), *Magie et sorcellerie en Europe : du Moyen âge à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1994, 335 p. (ISBN 2-200-21399-9).
- Martine Ostorero (dir.), Georg Modestin (dir.) et Kathrin Utz Tremp (dir.), *Chasses aux sorcières et démonologie : entre discours et pratiques (XIV^e-XVII^e siècles)*, Florence, SISMEL - Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' Library » (n^o 36), 2010, XXVIII-447 p. (ISBN 978-88-8450-392-3, présentation en ligne (<http://www.sismel.it/tidetails.as.p?hntiid=1200>)).
- Martine Ostorero (préf. Agostino Paravicini Bagliani), *Le diable au sabbat : littérature démonologique et sorcellerie, 1440-1460*, Florence, SISMEL - Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' Library » (n^o 38), 2011, XVII-806 p. (ISBN 978-88-8450-402-9, présentation en ligne (<https://cm.revues.org/12697>)), [présentation en ligne (<http://framespa.revues.org/2789>)].
- Martine Ostorero, « *Folâtrer avec les démons* » : *sabbat et chasse aux sorcières à Vevey (1448)*, Lausanne, Université de Lausanne, coll. « Cahiers lausannois d'histoire médiévale » (n^o 47), 2008, 2^e éd. (1^{re} éd. 1995), XV-323 p. (ISBN 2-940110-61-1, présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/medi_0751-2708_1996_num_15_31_1374_t1_0152_0000_2)).
- Christine Planté (dir.), *Sorcières et sorcelleries*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Cahiers masculin-féminin », 2002, 139 p. (ISBN 2-7297-0698-4, présentation en ligne (<http://lire.ish-lyon.cnrs.fr/spip.php?article339>)).
- Jean-Michel Sallmann, *Les Sorcières, fiancées de Satan*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes Gallimard : Culture et société » (n^o 57), 1989, 192 p. (ISBN 2-07-053077-9, présentation en ligne (http://www.decouvertes-gallimard.fr/Decouvertes/Control.go?action=fic_ouvrage&prod_code=A53077)).
- Maryse Simon, « La sorcière moyenâgeuse faussement médiévale ? Construction d'une image fantasmagorique », dans Élodie Burle-Errecade et Valérie Naudet (dir.), *Fantasmagories du Moyen Âge. Entre médiéval et moyen-âgeux : [actes du colloque international, 7-9 juin 2007, Université de Provence]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Sénéfiance » (n^o 56), 2010, 280 p. (ISBN 978-2-85399-733-1, lire en ligne (<http://books.openedition.org/pup/2135>)), p. 201-208.
- Robert Léon Wagner, « Sorcier » et « magicien », *contribution à l'histoire du vocabulaire de la magie*, Paris, E. Droz, 1939, 293 p.
- Laurence Wuidar, *Fuga Satanae : musique et démonologie à l'aube des temps modernes*, Genève, Droz, coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance » (n^o 150), 2018, 337 p. (ISBN 978-2-600-05868-1, présentation en ligne (<https://journals.openedition.org/crm/14895>)), [présentation en ligne (<https://www.letemps.ch/culture/faire-chanter-diable>)].

Essais

- (en) Bernadette Lynn Bosky, « The Witch », dans S.T. Joshi (dir.), *Icons of Horror and the Supernatural : An Encyclopedia of Our Worst Nightmares*, vol. 2, Westport (Connecticut) / Londres, Greenwood Press, 2007, 796 p. (ISBN 978-0-313-33780-2 et 0-313-33782-9), p. 689-722.
- Édouard Brasey, *Le petit livre des sorcières*, Paris, Le Pré aux clercs, 2008, 62 p. (ISBN 978-2-84228-334-6).
- Édouard Brasey et Stéphanie Brasey, *Traité de sorcellerie : suivi d'autres traités fameux et textes sulfureux consacrés aux sorciers et sorcières adeptes de la magie noire*, Paris, Le Pré aux clercs, 2011, 431 p. (ISBN 978-2-84228-447-3).
- Céline du Chéné, *Les sorcières : une histoire de femmes*, Neuilly-sur-Seine / Paris, Michel Lafon / France Culture, 2019, 191 p. (ISBN 978-2-7499-4119-6, présentation en ligne (https://www.lemonde.fr/critique-litteraire/article/2019/11/01/les-sorcieres-de-celine-du-chene-meme-plus-peur_6017750_5473203.html)).
- Mona Chollet, *Sorcières : la puissance invaincue des femmes*, Paris, Zones, 2018, 231 p. (ISBN 978-2-35522-122-4, présentation en ligne (<https://journals.openedition.org/chrhc/10208>)).
- Mireille Dottin-Orsini, *Cette femme qu'ils disent fatale : textes et images de la misogynie fin-de-siècle*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1993, 373 p. (ISBN 2-246-45551-0, OCLC 231567674 (<https://worldcat.org/oclc/231567674&lang=fr>), présentation en ligne (http://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1994_num_24_85_6237)).
- (en) K. A. Laity, « The Sorcerer », dans S.T. Joshi (dir.), *Icons of Horror and the Supernatural : An Encyclopedia of Our Worst Nightmares*, vol. 2, Westport (Connecticut) / Londres, Greenwood Press, 2007, 796 p. (ISBN 978-0-313-33780-2 et 0-313-33782-9), p. 565-589.

Articles connexes

- Sorcellerie
- Chasse aux sorcières
- Boule de sorcière
- Magie | Nécromancie | Voyance
- Sabbat (sorcellerie)
- Sorcier
- Dieu cornu
- Culte de Diane
- Sorcières de Salem
- Sorcières de Triora
- Mandragore
- Nuit de Walpurgis
- Sheela Na Gig
- Baba Yaga (mythologie)
- La Sorcière Oléssia

Liens externes

- Ressource relative à la bande dessinée : (en) Comic Vine (<https://comicvine.gamespot.com/wd/4015-56005/>)
- Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes : *Enciclopedia italiana* ([http://www.treccani.it/enciclopedia/streghe-e-stregoneria_\(Enciclopedia-Italiana\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/streghe-e-stregoneria_(Enciclopedia-Italiana)/)) -

Sur les autres projets Wikimedia :

Sorcière (<https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Witches?uselang=fr>), sur Wikimedia Commons

sorcière, sur le Wiktionnaire

Encyclopædia Britannica (<https://www.britannica.com/topic/witch-occultism>) ·

Encyclopédie Treccani (<http://www.treccani.it/enciclopedia/strega>) ·

Gran Enciclopedia Aragonesa (http://www.enciclopedia-aragonesa.com/voz.asp?voz_id=2595) · *Store norske leksikon* (<https://snl.no/heks>)

▪ Notices d'autorité : Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/sh92005718>) ·

Gemeinsame Normdatei (<http://d-nb.info/gnd/4024799-5>) · Bibliothèque nationale de la Diète (<http://id.ndl.go.jp/auth/ndlna/00567547>)

Ce document provient de « <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Sorcière&oldid=189001784> ».

La dernière modification de cette page a été faite le 19 décembre 2021 à 08:18.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité

À propos de Wikipédia

Avertissements

Contact

Développeurs

Statistiques

Déclaration sur les témoins (cookies)